

Bex, le 11.05.2022

Interpellation « Création d'une ressourcerie à Bex »

Actuellement nous vivons dans une société de consommation dans laquelle la population jette de plus en plus de biens encore utilisables.

Ce phénomène a, pour conséquence, une augmentation des déchets, ce qui augmente le coût de traitement et la pollution pour leur élimination.

L'impact financier et l'impact environnemental est énorme. A nous tous de trouver des solutions afin de réduire au maximum ces conséquences néfastes.

Plusieurs communes ont déjà créé une ou plusieurs ressourceries sur leur territoire. Il ne s'agit pas que de dépôts pour des vieux objets qui peuvent avoir une deuxième vie, mais aussi des lieux équipés d'outils et machines pour la réparation de ces biens. Ces ressourceries sont surveillées par un ou plusieurs employés qui veillent sur la qualité des objets déposés, et l'utilisation des outils et machines mises à disposition. Ce service n'est pas uniquement mis à disposition des habitants des grandes communes, mais nous en trouvons également dans des plus petites communes.

Actuellement, la déchetterie de notre commune présente plusieurs point faibles perçus par sa population : les horaires d'ouvertures ; son accès ; et, enfin, la place pour une ressourcerie de qualité et attrayante pour sa population.

Le groupe Avançons - Ouverture pose la question suivante à la Municipalité :

Vu le changement de politique de la municipalité envers la gestion des déchets, serait-il envisageable de créer une ressourcerie sur la commune ?

Serait-il alors possible d'en aménager une dans l'enceinte de la déchetterie actuelle (Thommen AG) ?

Au nom du groupe Avançons - Ouverture

David Fankhauser

